

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 110 (1965)  
**Heft:** 8

**Artikel:** À l'OTAN, quoi de nouveau?  
**Autor:** Montfort  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343258>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

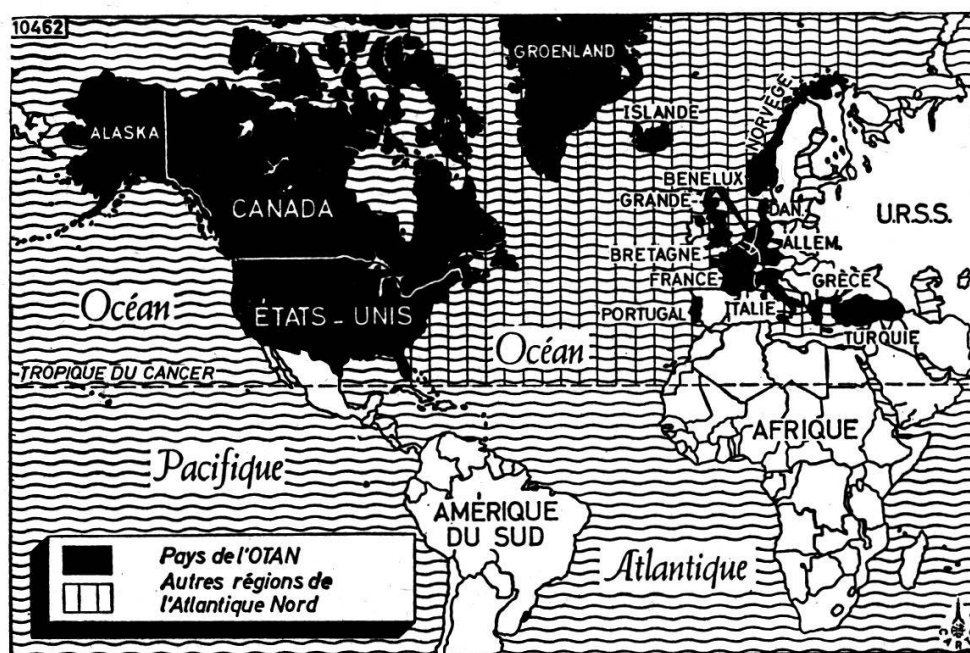
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

## A l'OTAN, quoi de nouveau?



Les journaux ont mis en vedette, avec des titres « choc », au début du mois de juin dernier, une espèce de résolution, de décision, prise à une réunion des ministres de la défense des pays de l'OTAN. Il vaut la peine de donner le texte intégral de ce document:

« Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN se sont réunis à Paris le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin pour procéder à un échange de vues sur les problèmes de défense de l'alliance.

» Les ministres ont pris note des progrès accomplis depuis leur dernière réunion en décembre 1964, dans l'examen qu'ils avaient confié au Conseil permanent des problèmes importants et inter-dépendants de la stratégie, des besoins en forces et des ressources. Ils ont chargé le Conseil permanent de poursuivre avec le concours des autorités militaires de l'OTAN ses travaux dont le rôle est particulièrement utile pour l'élaboration de plans qui assurent l'emploi le plus rationnel et le plus économique possible des ressources disponibles et permettent de disposer de forces destinées à prévenir toute agression et, au cas où la dissuasion échouerait, d'être à même de réagir avec rapidité et efficacité.

» Les ministres ont réservé une attention particulière aux problèmes de défense de la Grèce et de la Turquie, compte tenu de la situation économique de ces pays.

» A l'issue de discussions approfondies et fructueuses, les ministres ont réaffirmé leur détermination de maintenir la capacité de défense de l'alliance et confirmé leur adhésion à la doctrine stratégique d'une défense vers l'avant. A cet égard ils ont aussi été d'accord pour que soit poursuivi l'examen d'une proposition visant à rechercher les moyens d'améliorer la consultation et d'étendre la participation des pays alliés intéressés en ce qui concerne l'élaboration des plans de forces nucléaires y compris les forces stratégiques. »

En fait de verbiage, on ne fait pas mieux. Relevons deux points seulement :

Il est question de « l'élaboration de plans qui assurent l'emploi le plus rationnel et le plus économique possible des ressources disponibles et permettent de disposer de forces destinées à prévenir toute agression et, au cas où la dissuasion échouerait, d'être à même de réagir avec rapidité et efficacité » (ouf!). Or on sait — et il devient fastidieux pour nos

lecteurs que nous leur en rabâchions les oreilles — que les moyens, classiques s'entend, manquent et que « l'emploi le plus rationnel et le plus économique possible des ressources disponibles » permet de disposer de 2 à 3 bataillons comme réserves générales. « La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a » et ce sont les « ressources disponibles » qui manquent !

On compte sur la dissuasion atomique sans songer que l'équilibre nucléaire, qui existe pourtant entre les deux blocs, est finalement catastrophique ou, plutôt, sans en tirer les conséquences qui s'imposent, car on ne peut croire que l'on n'y songe pas.

Peut-être faut-il expliquer ce raisonnement. L'équilibre nucléaire exigerait logiquement le recours aux armes classiques. Mais l'OTAN ne peut accepter le choix de ces armes car il est très inférieur à son adversaire dans ce domaine. En cas de conflit, il n'aurait d'autre moyen que de recourir à l'arme nucléaire et ce serait la catastrophe, l'autodestruction... Il faudrait « en tirer les conséquences qui s'imposent » veut dire qu'il conviendrait de rechercher l'équilibre des forces classiques, mais cela demanderait à l'Alliance un effort qui paraît difficile, impossible...

Dans une conférence à la S.S.O. de Lausanne, le général Beaufre — en réponse à la question suivante, qui était le sujet de son exposé, « Les armées classiques ont-elles encore leur raison d'être » — répondait : « Gardez ce que vous avez. Nul ne sait quelle sera la forme d'une guerre future et vos moyens actuels peuvent être encore très utiles. » Nous ajouterons : pas seulement à nous, mais à un allié éventuel qui manquerait de moyens classiques.

On nous parle ensuite — c'est le second point du communiqué des ministres de la défense de l'OTAN que nous voulons relever — de l'attention particulière qui a été réservée à la situation *économique* de la Grèce et de la Turquie, dans le cadre des problèmes de la défense de ces deux pays. Depuis, on imagine que c'est la situation *politique* de la Grèce qui

cause une sérieuse inquiétude, car au moment où nous écrivons ces lignes<sup>1</sup> nul ne peut dire si ce pays va vers le communisme ou vers une dictature militaire ou encore si le « statu quo ante » finira par se rétablir. Inutile de relever que si une démocratie populaire remplaçait la royauté, une brèche d'importance serait faite dans l'aile droite de l'OTAN.

Toujours dans la même région, l'attention de l'Alliance ne peut se relâcher à propos de l'ambiance qui règne à Chypre, car l'« administration Makarios » — nouveau terme à la mode — profite des événements de Grèce pour tirer la couverture de son côté.

Avec la situation qui, malgré les apparences, demeure instable en Algérie et même au Maroc, c'est encore l'« aile droite » qui manifeste des signes de fragilité, de faiblesse. On comprend que le ministère de la Défense des Etats-Unis ait jugé bon de confirmer tout récemment<sup>2</sup>, avec insistance, qu'aucune troupe américaine ne serait transférée d'Europe dans le sud-est de l'Asie.

\* \* \*

Depuis le mois de mai dernier, on disait que la France ne participerait pas au prochain exercice « Fallex 66 » de l'OTAN. Le général Ailleret, chef d'état-major des Armées, vient d'en informer par lettre le commandant suprême allié en Europe, le général Lemnitzer<sup>3</sup>.

On sait que cet exercice est destiné à faire fonctionner les principaux postes de commandement opérationnels et les états-majors logistiques. Nous avons parlé de ce genre de « cours » dans une précédente « chronique »<sup>4</sup>.

Le motif invoqué par le gouvernement français pour s'abstenir est que le thème de cet exercice n'est pas conforme à la doctrine stratégique de l'Alliance, telle qu'elle a été définie

<sup>1</sup> 7.8.65.

<sup>2</sup> Les journaux du 5.8.65.

<sup>3</sup> Les journaux du 31.7.65.

<sup>4</sup> « Fallex 62 »: R.M.S. décembre 1962.

en 1956 (!?). A cette époque, il était prévu une riposte nucléaire immédiate et absolue, tandis que maintenant les Américains sont partisans d'une « *riposte graduée* », selon l'importance et la nature de l'agression.

Ne serait-ce pas là un nouveau pas que fait la France vers son retrait pur et simple de l'OTAN? Il semble pour le moins paradoxal que nos voisins de l'Ouest défendent, envers et contre tous, la doctrine d'emploi immédiat et massif de l'arme nucléaire, alors qu'ils ne disposent pas personnellement de moyens suffisants pour y participer dans une mesure notable. On pourrait appeler cette prise de position une querelle d'Allemands, si précisément ces derniers n'étaient pas les premiers à répugner à l'emploi sans restriction de l'arme nucléaire et à chercher d'autres moyens de résister, qui ne sont peut-être bien, dans la situation actuelle de l'Alliance, que des palliatifs. Mais il ne faut pas oublier que nos voisins du Nord sont les plus exposés et qu'en fait de destructions, ils sortent d'en prendre. Le pavé de l'ours ne correspond du reste pas à leur sens inné de la manœuvre.

\* \* \*

Il convient de rappeler, à propos de la conception de résistance allemande, les déclarations de M. von Hassel, ministre de la défense de la République fédérale d'Allemagne, parues dans le numéro de « Foreign Affairs » de décembre 1964. Nous en citons l'essentiel. Elles nous éclaireront sur la nouvelle doctrine de... l'OTAN; l'Allemagne de l'Ouest ne fournit-elle pas (avec la Turquie) le plus gros contingent des forces alliées en Europe?!

« Dans la mesure où toute guerre serait une catastrophe, non seulement pour l'Europe, mais pour tous les pays de l'Alliance, il est de la plus haute importance de veiller à ce que le risque pour un agresseur potentiel demeure incalculable et que la dissuasion comporte un facteur de crédibilité. Le maintien de cette crédibilité à l'ère nucléaire suppose logiquement un système de « *dissuasion graduée* », étant



donné que le recours à un système de défense total, qui équivaldrait à l'autodestruction, est impensable. L'idée d'une riposte souple suppose donc que le seuil atomique soit très bas, parce que l'Europe occidentale — considérée comme une partie de l'ensemble du territoire de l'OTAN — n'est qu'une tête de pont stratégique sans profondeur, ne pouvant accepter de perdre du terrain ou de voir diminuer son potentiel. Si l'on fixe le seuil atomique trop haut, cela pourrait encourager l'agresseur éventuel à imaginer qu'il peut prendre un risque calculé, ou simplement marquer des points, en vue d'une négociation ultérieure. »

De son côté, M. Krone, président du Conseil fédéral de la Défense, s'est exprimé comme il suit dans un article de la « Politisch Soziale Korrespondenz » de décembre dernier: « La défense de notre pays doit être planifiée de telle sorte que l'adversaire n'ait aucune possibilité de *conquérir des parties considérables*<sup>1</sup> de la République fédérale d'Allemagne, pour être rejeté seulement au cours d'une contre-offensive. Dans cette perspective, nous avons des souhaits et des préoccupations à présenter à nos amis américains. En particulier, le gouvernement fédéral désire avoir la garantie que l'Allemagne est toute entière sous la protection dissuasive des armes atomiques, et que ces armes seront engagées à temps pour sa défense. »

Retenons deux points de ces déclarations allemandes. M. von Hassel est clairement pour la « dissuasion graduée » et pas du tout pour l'emploi immédiat et absolu de l'arme nucléaire. Quant à M. Krone, puisqu'il ne veut pas laisser à l'adversaire la possibilité de conquérir des parties *considérables* de la R.F.A., c'est qu'il admet aussi le principe de la « réponse flexible ». Enfin, demander des garanties aux Américains quand on fournit à l'OTAN 12 divisions<sup>2</sup> et un commandant du secteur Centre-Europe (général von Kielmansegg), et

---

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>2</sup> Voir R.M.S., avril 1965, page 154.

qu'on est en passe d'avoir un représentant au *Groupe permanent*<sup>1</sup> (*Standing Group*), c'est gagné d'avance!

Comme nous le disions il y a un an<sup>1</sup>, le rôle militaire de l'Allemagne dans l'OTAN devient certainement plus important et son influence dans ce domaine ne peut être que très heureuse.

\* \* \*

Ce qu'il faudrait cependant, c'est une stratégie commune de l'Alliance, qui ne soit pas nécessairement américaine ni même allemande, et à laquelle, notamment, la France se rallierait sans réticence. Mais ce n'est pas facile. Le maréchal Foch avait bien raison quand il disait: « J'ai moins d'admiration pour Napoléon depuis que j'ai conduit une guerre de coalition. »

Colonel-divisionnaire MONFORT

Cet article était déjà composé quand les journaux annonçaient la nouvelle suivante:

« *La défense anti-aérienne soviétique peut détruire tout engin volant*

» 15.8.65 - Moscou (Afp). — Nous sommes en mesure de détruire tout engin volant, a notamment déclaré le maréchal de l'air Vladimir Soudetz, commandant en chef de la défense anti-aérienne de l'URSS, dans une interview accordée à la presse à l'occasion de la prochaine « Journée de l'aviation ».

» Nous disposons de moyens susceptibles de repérer et de détruire à temps tout engin volant, de n'importe quelle dimension et à n'importe quelle altitude, y compris l'altitude la plus faible », a précisé le maréchal Soudetz.

» D'autre part, soulignant les progrès constants apportés par l'URSS au fonctionnement des fusées anti-fusées, le maréchal a ajouté:

» « La défense anti-aérienne actuelle n'est plus celle d'hier. C'est une force offensive. La DCA soviétique peut détruire

<sup>1</sup> Voir R.M.S., août 1964, page 359.



à n'importe quel moment un ennemi éventuel, aussi bien au-dessus qu'à proximité de notre territoire. »

Si cette « déclaration » est exacte, qu'elle est bien l'expression de la vérité et que dans le terme « engin » il faut inclure les « missiles », l'équilibre nucléaire est aussi rompu en faveur de l'URSS.

Mft

---

### L'invention et la guerre

En 1950, l'historien américain John U. Nef de l'Université de Chicago, faisait paraître aux Editions Alsatia (Paris) un livre intitulé « *La guerre et le progrès humain* » dans lequel il étudie sous tous ses aspects les apports positifs de trente siècles de luttes collectives opposant cité à cité, nation à nation, coalition à coalition.

Notre dessein n'est pas de reprendre les thèses magistralement exposées par notre distingué collègue des Etats-Unis. Il consisterait plutôt à dégager les problèmes difficiles et parfois méconnus que posent à ceux qui gouvernent et à ceux qui commandent, l'invention militaire ou l'application militaire de l'invention technique.

Dépuis qu'il est des hommes et qu'ils se battent, les perfectionnements apportés à l'armement ont eu le plus souvent mauvaise presse. Pour des raisons d'humanité d'une part, d'où l'interdiction signifiée par le III<sup>e</sup> Concile du Latran (1152) aux princes chrétiens, concernant l'usage de l'arbalète, dans les guerres qu'ils soutenaient entre eux, et les imprécations que l'artillerie arrachait aux Rabelais et aux Montaigne. Souci de chevalerie, d'autre part, qui faisait condamner l'arme à feu à Bayard et à Cervantès, « par laquelle, nous dit Don Quichotte, un bras infâme et couard peut ôter la vie à un vaillant chevalier. »

En dépit de ces interdictions qui se sont répétées de siècle en siècle pour être codifiées dans les conventions de La Haye